



CEEST

RAPPORT

du Comité Economique, Environnemental et Social de Tourcoing

L'ECOMOMIE CIRCULAIRE ET SOLIDAIRE – Pistes de réflexion pour

Tourcoing

*Rapport réalisé par le CEEST avec
le concours de Clara Glachant, de
la Junior Entreprise Sciences Po
Lille, et de Shaan Thiaucourt,
coordinatrice.*



Tourcoing
La Créative

Table des matières

TABLE DES MATIERESERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PARTIE I : ELEMENTS DE DEFINITION ET DE CONTEXTUALISATION SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....3

PARTIE II : EXEMPLES D'APPLICATION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE..... 8

A. EN EUROPE.....	8
Kalundborg, la symbiose industrielle danoise.....	8
Manchester : l'économie circulaire comme réponse au déclin industriel.....	9
Capannori, ville pionnière du zéro déchet en Europe	10
B. EN FRANCE.....	10
Une directive nationale : la feuille de route du Premier Ministre sur l'économie circulaire	10
C. DANS LE NORD.....	12
Initiatives voisines.....	12
Centre de valorisation énergétique d'Halluin : le recyclage des ressources	13
Le logement et la précarité énergétique : un enjeu d'économie sociale et solidaire au sein de la Métropole Européenne de Lille.....	13
Le pôle de compétitivité TEAM2, un acteur de l'économie circulaire.....	16
MakerFaire Lille 2018 : la MEL lance sa première opération de financement participatif.....	16

PARTIE III : TOURCOING, UNE TERRE D'OPPORTUNITES..... 17

A. ETAT DES LIEUX DES INITIATIVES DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE A TOURCOING.....	17
Tourcoing, le berceau de l'industrie textile, peut se renouveler autour de l'éco circulaire.....	17
Les initiatives d'économie circulaire, sociale et solidaire à Tourcoing.....	17
B. LA RENOVATION URBAINE A TOURCOING.....	19
C. L'EDUCATION AU TRI A TOURCOING, ENJEU DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....	19
Un changement de comportement nécessaire par l'information et l'éducation.....	19

NOS 10 PROPOSITIONSERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

SOURCES..... 20

ANNEXES.....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PARTIE I : ELEMENTS DE DEFINITION ET DE CONTEXTUALISATION SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Introduction

Née dans les années 1970, la notion d'économie circulaire apparaît comme un véritable tournant dans le paradigme de l'économie linéaire, telle que nous la connaissons, et qui consiste en produire, consommer, puis jeter. Et recommencer. Ce modèle a atteint ses limites, comme l'illustre notamment l'épuisement des ressources, dû à la surconsommation. D'après le Groupe International d'Experts sur les Ressources des Nations Unies, si la tendance continue et que l'on maintient le même rythme de production de logements, de nourriture, d'énergie, de mobilité et d'eau, les 9 milliards d'habitants de la planète auront besoin de 180 milliards de tonnes de matières premières chaque année à l'horizon 2050, soit trois fois la quantité de ressources actuelles.

D'année en année, la population grandit et son niveau de vie également. L'accroissement démographique de la classe moyenne pose le problème d'une augmentation soutenue de la consommation. Celle-ci détériore l'environnement et génère toujours plus de déchets. Il devient alors urgent d'y remédier, ne serait-ce que pour les générations futures. (1)

L'économie circulaire veut remédier principalement à la surconsommation. Dans le monde, 80 % des produits fabriqués sont jetés dans les 6 mois suivant leur production. Et l'obsolescence programmée encourage également ce phénomène... (2)

Eléments de définition et enjeux

D'après l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), l'économie Circulaire peut se définir comme un « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus ».

Les domaines d'actions

L'économie circulaire repose sur 3 domaines d'action :

- La gestion des déchets : le recyclage, pour « boucler la boucle »,
- L'offre des acteurs économiques : la production,
- La demande et le comportement des consommateurs : la consommation.

Et sur **7 piliers** :

- Extraction/exploitation et achats durables,
- Ecoconception,
- Ecologie industrielle et territoriale,
- Economie de la fonctionnalité,
- Consommation responsable,
- Allongement de la durée d'usage,
- Recyclage.

L'économie circulaire

3 domaines, 7 piliers



Source : ADEME

Dans le cadre du suivi de l'économie circulaire en France, **le Service de l'Observation et des Statistiques** a travaillé avec plusieurs acteurs tels que l'ADEME, des associations ou encore des industriels pour définir une liste d'indicateurs de l'économie circulaire. Ont été établis des indicateurs sur l'amont du cycle (extraction/exploitation et achats durables, écoconceptions, écologie industrielle et territoriale et économie de la fonctionnalité), deux indicateurs sur le deuxième domaine d'action (consommation responsable et allongement de la durée de vie d'usage) et deux indicateurs sur la partie recyclage du cycle. Enfin, un indicateur couvre l'ensemble du cycle : les emplois de l'économie circulaire. Ces indicateurs apparaissent sur le tableau en annexe. (3)

Par ailleurs, l'économie circulaire est inscrite dans la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (ou simplement loi de transition énergétique). L'économie circulaire est dès lors inscrite à l'agenda politique. (4)

De plus, la démarche d'économie circulaire est prise à l'échelle européenne, dans sa communication du 2 décembre 2015 « Boucler la boucle », la Commission européenne adopte de nouvelles mesures ambitieuses sur l'économie circulaire afin de renforcer la compétitivité, de créer des emplois et de générer une croissance durable.

Les enjeux

L'économie circulaire se développe alors autour de l'idée de réutilisation, aussi bien dans l'économie des biens que des services : des matériaux, mais également des savoirs ou encore des objets, dans des systèmes de don ou d'échange par exemple. Pour symboliser cette réutilisation des matériaux, la façade du Conseil de l'Union Européenne à Bruxelles a, par exemple, été faite avec 3 000 châssis en bois récupérés sur des chantiers de construction dans tous les Etats membres.

Evidemment, la réutilisation et le recyclage des matériaux n'est pas si facile qu'on le croit. En effet, les déchets du BTP sont encombrants et leur réutilisation est difficile. En Ile-de-France par exemple, les matériaux de destruction représentent 75 % des déchets. Leur réutilisation est difficile : il est compliqué de les stocker avant réutilisation et la multiplication et la complexité des normes freinent les procédés de récupération. Cependant, cette réutilisation est inévitable : il est admis que le schéma de production actuel ne permettra pas de répondre aux besoins de l'humanité dans 50 ans, et qu'il détériore fortement l'environnement.

La question de la réutilisation ne concerne pas que **les matériaux**, mais également **les services**. Il est important de considérer la nécessité du recyclage des compétences, particulièrement dans les anciens bassins industriels, où le déclin de l'activité a provoqué une importante crise sociale, environnementale et urbaine. La mutation des sociétés que représente l'économie circulaire doit prendre en compte la reconversion des citoyens et combler le décalage entre les besoins et les compétences.

En économie circulaire, il faut prendre en compte deux types de ressources : les ressources renouvelables et les ressources épuisables.

Par exemple, l'eau n'est pas renouvelable mais elle est réutilisable : le stock d'eau potable sur Terre est fini mais il peut circuler, l'eau pouvant être réutilisée, ou encore rendue potable.

Les énergies fossiles et métaux sont, quant à eux, épuisables, quoique la technologie et l'innovation ont permis le recyclage des métaux rares comme l'indium, en récupérant les téléphones portables ou panneaux solaires par exemple (« la mine urbaine »). Le bois, les végétaux, ou l'énergie que nous produisons à partir des éléments (vent, soleil, chaleur de la terre) sont renouvelables. Cependant, ils ne sont pas disponibles en quantité illimitée à un moment donné : ils doivent être correctement gérés pour se perpétuer et ne doivent pas être surexploités sous peine de s'épuiser.

Avec l'augmentation de la population et le développement économique des pays émergents, il s'impose de modifier les modes de consommation, même sans entrer dans la théorie du renoncement à la croissance, (la décroissance). Il ne s'agit pas d'arrêter de consommer, mais de consommer de manière plus raisonnable et de jeter moins... au moins !

Le progrès technologique apparaît comme capable de rendre nos modes de production plus économes en ressources. Si l'on couple le progrès technologique à la modification de nos modes de production et de consommation, on peut alors passer d'un mode de production linéaire à une production circulaire. L'idée est de prélever le moins de ressources possibles, grâce au recyclage des déchets mais aussi à la réutilisation des produits, à l'écoconception... Ses implications sont vastes et investissent tous les processus de fabrication et tous les secteurs.

Par exemple, l'outil Internet peut être très utile dans cette démarche d'économie circulaire, comme on peut le voir avec Too Good To Go. Cette application met en relation des commerçants et des clients, dans l'optique d'éviter le gaspillage alimentaire. Il suffit de télécharger l'application, qui nous géo-localise et permet de trouver des paniers de nourriture dans les commerces locaux à 4-5 euros au lieu de 15 euros. Les commerçants recommandent même d'apporter sa propre boîte et son propre sac pour transporter la nourriture. Avec cette start-up, l'économie circulaire n'est qu'à un clic.

Une démarche tridimensionnelle : les acteurs

La démarche de l'économie circulaire est tridimensionnelle, et ces trois niveaux sont interdépendants.

- **A l'échelle du producteur** : le principe de la responsabilité élargie du producteur est un concept formalisé par l'OCDE dans les années 1990, qui naquit en Europe puis qui se répandit au Canada.

Le producteur est considéré comme le responsable de la fin de vie de son produit : il doit prendre les dispositions nécessaires pour limiter le volume des déchets résultant de la production et le traitement de ces déchets. Cette responsabilité peut être individuelle (récupération et recyclage de ses produits, système de consigne) ou collective en versant une contribution à un organisme : l'éco-organisme en France. Celui-ci joue un rôle dans le traitement des déchets, en ayant un rôle opérationnel dans la collecte et le tri, par une contribution financière ou encore par une sensibilisation du grand public au tri.

- **A l'échelle des acteurs publics** : ceux-ci peuvent mettre en place des instruments de politique publique tels que des normes techniques, une fiscalité écologique, des actions de sensibilisation de la population, d'exemplarité des acteurs publics dans leurs achats et dans leur gestion des déchets... L'intervention publique est indispensable pour équilibrer le phénomène de destruction-créatrice qui apparaît avec l'économie circulaire : elle fait émerger certaines activités, liées au recyclage par exemple, mais en fait également disparaître, c'est le cas des producteurs de produits de faible qualité ou de produits peu durables.

Tout le monde n'a pas d'intérêt immédiatement à la mise en place d'une économie circulaire, ce qui justifie l'intervention publique comme soutien et accélérateur du passage d'une économie linéaire à une économie circulaire.

L'administration a également son rôle à jouer dans la rénovation urbaine, aspect important de l'économie circulaire. A travers cette perspective urbaine, il s'agit de mettre l'accent sur le "vivre ensemble au niveau local", l'acteur public organisant alors au niveau local l'action des citoyens, acteurs de l'économie circulaire.

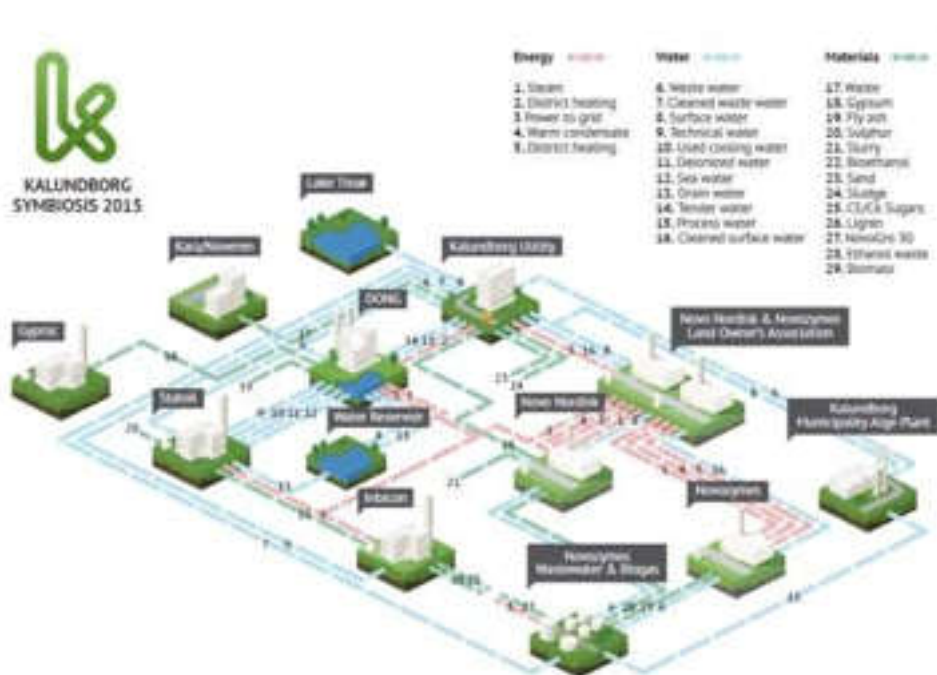
- **A l'échelle des citoyens** : l'aspect le plus connu de l'économie circulaire est le recyclage, et cela commence au niveau individuel. Dans le but de réduire et retarder au maximum la perte de matière, les citoyens doivent alors trier correctement leurs déchets qui sont ensuite dirigés vers des centres de revalorisation énergétique par exemple, ou encore mettre en place des systèmes de « troc » ou de prêt entre voisins. Les citoyens peuvent alors consommer dans cette dimension de l'économie circulaire par des initiatives de groupe, comme les Repair Café par exemple, qui sont des lieux de rencontre entre personnes d'un même quartier pour réparer des objets (couture, électronique, informatique par exemple...).

PARTIE II : EXEMPLES D'APPLICATION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

A. En Europe

Kalundborg, la symbiose industrielle danoise.

Prenons la ville danoise de **Kalundborg**, exemple de **symbiose industrielle**, avec cinq partenaires : une raffinerie (Statoil), une centrale électrique (Asnaes), le site principal de Novo Nordisk (biotechnologie), une usine de panneaux en plâtre (Gyproc), et la municipalité de Kalundborg. Dans cette ville, un système de production circulaire a été établi entre les différents sites industriels. Il consiste dans des flux d'échanges croisés entre la centrale électrique, la ville et différentes entreprises. Les déchets des processus de production des uns constituent la matière première des autres. Par exemple, les eaux usées de la raffinerie servent à la centrale électrique, et la vapeur produite par la centrale est utilisée par les usines et par la collectivité pour son chauffage. **On peut alors considérer l'industrie comme un outil de l'économie circulaire.**



Source : Symbiosis.dk

Manchester : l'économie circulaire comme réponse au déclin industriel.

Autre exemple, proche de nous : la ville de **Manchester**, située au Nord-Ouest de l'Angleterre ; et qui a subi un fort déclin de son activité économique, notamment dans le secteur textile. Elle a alors dû changer sa structure et son fonctionnement urbain. L'abandon de l'activité textile dans les années 1970 a provoqué l'abandon de certains quartiers et une crise de l'emploi. Manchester souffre de taux élevés de pollution de l'air, de l'eau et des sols : la ville a alors lancé de nombreux projets de renouvellement urbains visant à améliorer son image. Ces stratégies de renouvellement urbain ont consisté en la réhabilitation de zones polluées et l'introduction de mesures de durabilité. Le programme « Manchester Green City » est lancé dans le but de créer une ville plus attractive et plus verte. Cette culture du développement durable se traduit par 10 objectifs fixés par la ville :

- Réduire les émissions de CO2 en changeant les comportements dans le domaine des transports, de l'utilisation des bâtiments et des achats,
- Réduire les terrains contaminés par une stratégie d'assainissement des sols,
- Augmenter le recyclage (nouvelles structures et sensibilisation de la population),
- Définir des standards environnementaux pour les bâtiments,
- Réaliser un audit des arbres,
- Limiter l'utilisation de la voiture,
- Etendre le réseau de transports publics,
- Soutien aux énergies renouvelables,
- Amélioration de la qualité de l'eau,
- Lancement de trois initiatives vertes par an. Par exemple, en 2006-2007, la diffusion d'un « Guide pour le verdissement des événements », un badge vert pour le stationnement et la plantation et l'entretien d'arbres.

Des initiatives d'économie circulaire sont mises en place dans la ville, passant par une forte sensibilisation du public à ces problématiques. La Manchester Metropolitan University et le Prospec Institute ont organisé des événements tels que le *Citizen Lab on Circular Textiles*, pour discuter des possibilités de recyclage des matières textiles, afin de donner une seconde vie aux déchets textiles.

Aussi, WRAP (*The Waste and Resources Action Programme*) organise des ateliers gratuits et des formations pour les entreprises afin de leur exposer les avantages à adopter un modèle d'économie circulaire, dans lequel les ressources utilisées sont réduites et l'introduction du principe « du berceau au berceau » c'est à dire le maintien de la qualité des matières premières tout au long des multiples cycles de vie du produit.

La ville s'attèle alors, à un niveau local, au passage d'une économie linéaire, facteur de la crise du secteur industriel, à une économie circulaire, plus respectueuse de l'environnement. Ce changement de paradigme passe principalement par une sensibilisation de la population, citoyens et entreprises, menée par des acteurs publics.

Capannori, ville pionnière du zéro déchet en Europe

Capannori, ville située en Toscane de 40 000 habitants, est la première ville d'Europe à s'être fixé un objectif de production de zéro déchet d'ici à 2020. Leurs déchets ménagers, par l'élaboration d'un plan de poubelles sont passés de 300 à 50 kg par habitant par an. A la fin des années 1990, après le combat mené contre un projet d'incinérateur par un instituteur militant, Rossano Ercolini, la municipalité décide de traiter ses résidus à la source plutôt que d'investir dans une installation coûteuse.

Elle présente un laboratoire des erreurs typiques, pour comprendre pourquoi et comment éviter cela, et donner des éléments aux campagnes de sensibilisation.

Il y a également une analyse de ce qui n'est pas recyclable et la possibilité de contacter le fabricant. Par exemple, le producteur de café Lavazza, qui vendait des capsules non-recyclables. Les couches pour bébé sont également un problème : la ville décide alors d'offrir des couches lavables aux familles, disponibles dans les crèches.

Il existe aussi 3 centres pour les meubles avec des objectifs de récupération et de réparation. Les centres ont des boutiques de seconde main, tenues par des bénévoles. Dans la ville, il y a également Effecorta, un magasin sans emballage, qui vise à réduire la production de déchets au quotidien.

B. En France

Une directive nationale : la feuille de route du Premier Ministre sur l'économie circulaire

Les objectifs en économie circulaire sont définis par le Premier Ministre dans une feuille de route élaborée par consultation citoyenne et avec l'aide d'experts.

Nicolas Hulot, alors ministre de la Transition écologique et solidaire, a confirmé la place centrale de l'économie circulaire dans le Plan climat, un véritable « projet de société ».

Notre étude se concentre sur les initiatives du Nord, mais il faut tout de même considérer **l'impulsion nationale, affirmée dans la feuille de route publiée en avril 2018.**

Pour réussir la transition, le gouvernement pose donc les objectifs suivants :

- Réduire de moitié les déchets mis en décharge et tendre vers 100 % de plastique recyclé d'ici 2025,
- Mobiliser les Français et créer de l'emploi,
- Consommation plus durable (citoyens et consommateurs) : allongement de la durée de vie des produits pour protéger le consommateur, trier plus et mieux les déchets,
- Guider les collectivités locales au recyclage et à la valorisation des déchets (tarification incitative de la collecte de déchets, fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que par leur élimination, référentiel de bonnes pratiques et outils destiné aux collectivités pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets),
- Guider les entreprises à mieux produire et mieux gérer les déchets : dispositif pollueur-payeur et promouvoir l'écoconception, incorporation des matières recyclées, réemploi et réparation dans les pratiques des entreprises,
- Renforcer le tri, réemploi et valorisation des déchets du BTP,
- Etat et acteurs publics doivent être une force d'entraînement dans un objectif d'économie circulaire.

L'économie circulaire, sociale et solidaire a une place de plus en plus importante dans l'économie française : dans le **projet de loi de finances 2019**, le budget alloué à l'ESS sera augmenté de 25 % en 2019, portant ainsi pour la première fois ce budget à près de 20 millions d'euros. Cette augmentation répond à une volonté d'aller plus loin dans le développement et la visibilité du secteur, tout en confortant les engagements de l'État auprès des différents acteurs de l'ESS.

On verra en annexe une expérience française qui s'engage sur ces différents fronts, à Libourne. (**Annexe 5**)

C. Dans le Nord.

Initiatives voisines

La MEL porte des projets de renouvellement urbain, exploitant ainsi le potentiel de reconversion de certains sites de la zone, notamment celui de **La Lainière**, sur les communes de Roubaix et Wattlelos. (**Annexe 6**)

Dans le Programme Métropolitain de Réhabilitation des Quartiers Anciens Dégradés, la ville de Roubaix a mis en place **la maison du projet « tout Pile »**, dans le quartier du même nom.

Elle fournit des informations de proximité aux habitants, ainsi qu'un accompagnement tout au long de leurs travaux. C'est un lieu d'échange qui permet à la fois aux citoyens de s'exprimer mais également de recevoir des conseils.

La MEL profite de la dynamique de la capitale mondiale du design pour lancer un appel d'offre international, avec Esterra, pour une analyse design du rôle de chaque partie prenante dans le cycle des déchets sur le territoire de la métropole. Les sélectionnés disposeront de 14 semaines pour élaborer un scénario d'usage des déchets de la MEL, en écrivant les actions que les citoyens peuvent mener pour accompagner la performance environnementale du territoire. L'objectif de ce projet est d'interpeller les habitants de la métropole sur leur rôle et leur engagement pour la réduction des déchets dans la métropole : il pose la boucle circulaire des déchets et de la consommation responsable.

A Roubaix, **la démarche « 0 déchet »** est menée directement par la ville, une première en France. Son but est de « réduire, réemployer, recycler, diminuer nos déchets et économiser les ressources naturelles ». Ainsi, l'objectif de la ville est de passer de 240 kg par habitant par an à 50 kg par habitant par an. La ville veut proposer une alternative au cercle vicieux du gaspillage. La réduction des déchets est alors un enjeu de propreté et de civisme, directement lié à la qualité de vie des habitants. L'expérience roubaisienne apporte des indications (**Annexe 7**).

Tourcoing a entamé une démarche similaire en accompagnant les familles volontaires dans une démarche Zéro déchet. Cet accompagnement se prolonge sur le site internet de la ville où l'on trouve de l'information sur cette thématique :

- **Un carnet** (format numérique) qui livre les trucs et astuces pour réduire ses déchets au quotidien,
- Une **carte interactive** des commerçants Zéro déchet de la ville,
- Une **sélection d'ouvrages et des liens utiles** autour du Zéro déchet.

Centre de valorisation énergétique d'Halluin : le recyclage des ressources

Les ressources sont recyclées selon deux modèles différents, au centre de valorisation énergétique Antarès et au centre de tri d'Halluin.

Au centre de tri : les déchets recyclables sont traités de nouveau, conditionnés puis vendus aux industriels en tant que matières premières qui répondent à des critères qualitatifs précis.

Au centre de valorisation énergétique : les déchets non-recyclables, issus des déchèteries et dépôts municipaux, des villes, ainsi que ceux non-recyclables issus du centre de tri, des autres services et transférés du centre de Sequedin sont incinérés dans 3 fours. Ils permettent la production d'électricité par combustion. Cette ressource est vendue à EDF.

Ces deux centres sont dans une démarche d'économie circulaire car ils réutilisent des déchets pour produire de l'énergie. Cela souligne l'importance du tri, même si un nouveau tri est effectué dans le centre d'Halluin. Cela fait écho au domaine d'action de la gestion des déchets, d'après la définition de l'ADEME et plus particulièrement du recyclage.

La MEL gère les documents d'information sur le tri. Dans cette démarche, il y a un travail conjoint des collectivités, de l'entreprise qui s'occupe des deux centres et des citoyens qui trient leurs déchets.

La problématique de l'éducation au tri est alors centrale : lors de la visite effectuée par le CEEST, il est relevé que certains aspects du tri ne sont pas connus et que les citoyens s'en font de fausses idées. Si cette initiative d'économie circulaire appartient au domaine de la gestion des déchets, il s'agit d'un levier non négligeable, l'information doit être accrue pour une plus complète responsabilisation des citoyens.

Sait-on par exemple qu'il ne faut pas compacter les bouteilles en plastique recyclables, pour permettre aux lecteurs optiques de les reconnaître ?

Le logement et la précarité énergétique : un enjeu d'économie sociale et solidaire au sein de la Métropole Européenne de Lille.

La précarité énergétique est importante dans la MEL : elle touche 10 % de ménages (comme au niveau national). C'est alors un enjeu de taille en termes d'économie sociale et solidaire dans la région. La MEL et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire s'y intéressent particulièrement, en organisant une rencontre sur cette thématique à Erquinghem-Lys.

Après une présentation de pratiques de l'ESS en matière de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire de la MEL, une réflexion a été portée sur les leviers et pistes de développement potentiels dans ce domaine.

A titre individuel, la MEL propose alors des solutions gratuites et indépendantes de toutes démarches commerciales pour lutter contre la précarité énergétique : AMELIO est un accompagnement technique et financier par des opérateurs spécialisés pour améliorer un logement pour propriétaires et locataires. Il existe également un fonds de solidarité apportant une aide financière par les plus grands fournisseurs d'électricité (EDF, ENGIE).

Au titre des bailleurs sociaux : la réhabilitation de la Résidence Bouvier à Roncq par Notre Logis

La société « Notre Logis » intervient sur 5530 logements dans la MEL. Elle construit de 200 à 300 logements à l'année. Elle est propriétaire de la Résidence Bouvier à Roncq, un immeuble datant de 1980 et comptant 90 logements. Alors que la démolition du bâtiment était prévue d'ici 2020, Notre Logis décide de sa réhabilitation en octobre 2017. La rénovation de la résidence inclut un volet sur l'efficacité énergétique des logements.

Dans cette optique, des travaux sont réalisés sur l'isolation thermique extérieure, les volets roulants, le remplacement des menuiseries extérieures, de la chaudière individuelle et des tableaux électriques. Aussi, l'immeuble devra être plus efficient : il a une consommation électrique de 280 KW à l'année. L'objectif à atteindre après travaux serait 80 KW.

Les locataires sont consultés avant les travaux et la MEL apporte son aide à hauteur de 5000 euros par logement auprès du bailleur. Cela engendrera alors une augmentation du loyer de 1,5 % à 2 %, inférieure au différentiel de consommation apportant également bien-être et confort individuel.

La concertation est animée par une association de consommateurs auprès des locataires et du bailleur social apportant par des réunions communes l'aide et la connaissance du projet.

L'association SOLiHA

SOLiHA (anciennement PACT) est une association privée au service de l'habitat. Elle intervient en faveur des personnes défavorisées fragiles ou vulnérables sur deux axes : le maintien et l'accès dans leur logement.

Elle fait de la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne ses priorités, ainsi que l'adaptation des logements au vieillissement.

SOLiHA regroupe des professionnels du bâtiment, des gestionnaires immobiliers inscrits dans l'économie sociale et solidaire, des bailleurs sociaux et travaille en partenariat avec l'Etat et les collectivités territoriales. La lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne étant sa priorité, l'association offre la possibilité de rénover son logement pour un meilleur bilan énergétique de l'immeuble.

Sur la MEL, SOLiHA s'occupe de 3 300 logements, pour 10 000 personnes. Elle inscrit sa démarche d'utilité sociale et d'intérêt général dans le cadre du Droit au Logement au titre de l'Etat, de la délégation de gestion des aides à la pierre de la MEL et de son Programme Local de l'Habitat, de la gestion des aides à la personne du Conseil Départemental du Nord et d'autres acteurs publics locaux, comme les communes de la zone. Elle accompagne les ménages individuellement, particulièrement dans les habitations de construction 1930.

SOLiHA participe à la rénovation de logements sur la MEL, avec le soutien financier des collectivités. Par exemple, l'association a réhabilité l'immeuble situé au 27 rue des Fabricants à Roubaix, pour en faire trois logements (deux T3 et un T4).



Avant rénovation



Après rénovation

Source : SOLiHA

Le pôle de compétitivité TEAM2, un acteur de l'économie circulaire.

TEAM2 est un pôle de compétitivité : c'est une plate-forme à produits d'avenir qui mène des projets collaboratifs pour développer l'économie circulaire par l'innovation dans le recyclage. Le pôle vise à accroître l'attractivité d'éco-entreprises dans les Hauts-de-France.

L'innovation dans le domaine du recyclage de ce pôle concerne quatre types d'activité : les métaux stratégiques et terres rares, les minéraux (sites et sols pollués), les ingénieries et équipementiers (tri et valorisation des déchets) et les matières organiques, composites, textiles.

Le pôle TEAM2 mesure l'importance de l'Analyse en Cycle de Vie : il consiste en la prise en compte de toutes les étapes et tous les impacts environnementaux, sociaux/sociétaux et économiques dans le développement d'un produit et/ou les choix stratégiques d'une organisation. La notion de déchet disparaît alors avec la conception en C2C, abordée précédemment.

Le recyclage dans le Nord est un secteur grandissant avec de plus en plus d'initiatives. Le département s'impose alors comme une terre d'innovation en économie circulaire, ce qui amène à se poser la question de la place de Tourcoing dans cette mouvance.

Nous avons rencontré M. Traisnel, président de TEAM2. Selon lui, notre région a beaucoup à offrir en matière d'économie circulaire, notamment concernant le recyclage. Il existe des initiatives dans toute la zone, Tourcoing peut saisir l'opportunité d'apporter sa pierre à l'édifice.

MakerFaire Lille 2018 : la MEL lance sa première opération de financement participatif

La MEL joue un rôle dans les projets d'économie circulaire, et essaye de les motiver, par exemple avec la seconde édition de MakerFaire au Tri Postal du 9 au 11 février 2018. La MEL a lancé un appel à projets pour accompagner les créateurs du territoire dans leur campagne de financement participatif. Jusqu'au 29 avril 2018, tous les métropolitains entrepreneurs ayant une idée ou un projet commercialisable en lien avec l'économie circulaire furent invités à candidater. Dix projets furent sélectionnés en mai dernier. A la clef : un accompagnement de la MEL et de ses partenaires afin d'optimiser le lancement de leur campagne de crowdfunding sur la plateforme KissKissBankBank. Parmi les projets présentés en février, on peut trouver **La vie est belt**, un projet Tourquennois.

L'objectif de MakerFaire est de stimuler l'entrepreneuriat et de soutenir les initiatives locales innovantes en lien avec l'économie circulaire.

Frédérique Seels, vice-présidente de la MEL en charge de l'économie, a officiellement lancé cet appel à projets lors de l'inauguration de MakerFaire Lille 2018, le vendredi 9 février 2018 : « A travers ce nouveau dispositif, la Métropole Européenne de Lille met en lumière les inventeurs de l'industrie de demain et permet à tous les métropolitains de soutenir des projets de leur territoire. Aujourd'hui, je leur lance un appel.

Qu'ils profitent de cette opération inédite pour exprimer pleinement leur créativité ! La MEL est à leurs côtés pour les guider et les accompagner dans leur première campagne de crowdfunding.»

MakerFaire concrétise la mise en œuvre de l'économie circulaire sur le territoire. Cette mobilisation pour la promotion de l'économie circulaire est un atout pour la Région.

PARTIE III : TOURCOING, UNE TERRE D'OPPORTUNITES

A. Etat des lieux des initiatives de l'économie circulaire à Tourcoing

Tourcoing, le berceau de l'industrie textile, peut se renouveler autour de l'économie circulaire.

Avec l'économie circulaire, il s'agit de ne pas voir le déclin industriel comme une fatalité, mais comme la possibilité d'un renouveau.

Tourcoing présente de nombreux atouts, il s'agit de les utiliser dans un processus différent. C'est une approche territoriale de l'économie circulaire, adaptant alors les mesures prises à la situation particulière de la Ville.

Les initiatives d'économie circulaire, sociale et solidaire à Tourcoing.

Il s'agirait de faire un état des lieux de ce qui est déjà fait à Tourcoing en économie circulaire.

L'économie circulaire ne concerne pas uniquement les biens mais aussi les compétences. A Tourcoing, la démarche de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) est mise en place. Son but est d'identifier les compétences, les acquis de l'expérience et les opportunités de chaque métier. L'objectif est alors d'apporter des formations lors de décalage entre les besoins et les compétences.

Les initiatives pour l'emploi font partie d'un questionnement très important à Tourcoing, tant il est primordial de « recycler » les compétences des habitants également. Des référentiels emplois de la ville sont en cours de création, ainsi que des « entretiens de progrès » ou « entretiens annuels » pour une valorisation des acquis et des compétences.

Face au chômage, est également mis en place à Tourcoing le dispositif zéro chômeur, que mène le centre social Belencontre-Phalempins. Il existe deux territoires d'expérimentation dans la région, Tourcoing et Loos.

Il s'agit de recycler les cotisations et indemnités chômeurs de longue durée pour créer des emplois que cette indemnité permet de rémunérer en grande partie. L'autre partie serait prise en charge par des partenaires locaux. Les partenariats ont pour but d'employer l'ensemble des chômeurs de longue durée. Ainsi, ce dispositif met un point d'honneur à construire un projet économique et humain en lien étroit avec des dirigeants du monde économique, en apportant des services aux citoyens les plus défavorisés.

Parmi les initiatives de l'économie circulaire à Tourcoing, citons **La vie est belt**. L'idée : à partir de pneus de vélo usés, fabrication de ceintures et de nœuds papillons. Adossée à Alter Eos, entreprise d'insertion qui emploie des handicapés, la toute jeune entreprise travaille en partenariat avec la MEL et les déchèteries, ainsi que Décathlon et le Btwin village.

Tourcoing a aussi son Repair Café : un endroit où l'on peut amener les objets cassés et les faire réparer par des bénévoles. C'est également un lieu convivial, comme souligné par le terme *Café* dans l'appellation. Les habitants peuvent aussi se porter bénévoles pour réparer des objets. Ce concept met en avant une nouvelle manière de consommer : tout d'abord, c'est une lutte contre l'obsolescence programmée, ainsi que l'échange de savoirs et de compétences. Les habitants sont invités, alors que les objets sont réparés, à assister à la réparation, voire à réparer d'autres objets en attendant.

Les Tourquennois peuvent faire réparer leurs objets au Repair Café, à « la Maison », centre social et MJC du Virolois, le 3^{ème} vendredi de chaque mois.

Il est possible aussi, dans le même ordre d'idée, de mettre en place des actions concrètes comme des « composteries » et d'autres gestions des déchets par exemple, par l'intermédiaire d'assemblées ou de conseils de quartier

B. La rénovation urbaine à Tourcoing

La réhabilitation et revalorisation urbaine sont au centre des préoccupations d'une ville comme Tourcoing. Après deux opérations ANRU, à Belencontre et au Pont Rompu, un nouveau chantier d'envergure s'annonce pour le quartier de la Bourgogne.

Un enjeu particulièrement propice pour un regard d'économie circulaire se présente avec la reconversion du site Lepoutre. Ce site industriel textile désaffecté (anciens Ets Lepoutre) qui avait vu La Redoute et Les 3 Suisses installer des magasins sur une partie de la surface disponible, est désormais libre. L'EPF (Etablissement Public Foncier Nord Pas-de-Calais) a acquis les lieux pour y développer des logements et des activités économiques.

Le projet d'y fédérer des entreprises dans le domaine de l'efficacité énergétique, qui à Tourcoing et dans le versant nord-est de la métropole dispose d'un marché potentiel très important, est de nature à entrer de plein pied dans l'économie circulaire.

Cette réhabilitation a un volet social : elle comprend un projet d'accompagnement social, et prévoit notamment d'associer une école au suivi des chantiers.

C. L'éducation au tri à Tourcoing, enjeu de l'économie circulaire

D'après M. Traisnel, l'économie circulaire est **une rupture qui se fait par l'innovation et qui engendre un changement de comportement.**

Un changement de comportement nécessaire par l'information et l'éducation

François-Michel Lambert, député et président de l'Institut de l'Économie Circulaire explique qu'il existe 4 leviers d'action des pouvoirs publics pour accompagner la transition vers l'économie circulaire : la fiscalité, la réglementation, l'incitation, la **formation et l'information**. D'après lui, la formation permet d'accompagner les citoyens, les entreprises et les collectivités dans la transition vers l'économie circulaire. L'information à destination du grand public permet une appropriation collective de l'économie circulaire. Grâce à la formation, les entreprises peuvent acquérir les compétences nécessaires à de nouveaux modèles comme le *remanufacturing* ou la vente à l'usage.

NOS PROPOSITIONS

1. Un « Monsieur » ou « Madame économie circulaire » pourrait être désigné au conseil d'administration de la Ville, sorte de « vigie » transversale, à qui seraient communiqués en amont les projets de la municipalité dans leur diversité pour apporter un regard sur leurs approches et conséquences.
2. Conscient de la nécessité d'une transversalité indispensable dans le domaine de l'économie circulaire, aller dans ce sens dans l'organisation municipale et associer, encourager les structures transversales existantes dans la cité comme les Centres sociaux ou la Maison des Associations.
3. L'information est primordiale pour aborder le recyclage, essence de l'économie circulaire, activité où le comportement de chaque citoyen est très important. En commençant par le tri des déchets. Une chronique hebdomadaire dans le « Tourcoing info », associant les problèmes rencontrés ou les astuces des habitants, rendrait régulière la préoccupation de tous, dans la cité, sur ce sujet. L'exemple des bouteilles d'eau à ne pas compacter dans le tri sélectif de l'agglomération est significatif.
4. Le projet municipal de miser sur une « marque » tourquennoise de la rénovation énergétique trouve dans l'ANRU sur la Bourgogne un véritable créneau, applicable aux importants besoins dans le logement diffus à Tourcoing. Sur la friche Lepoutre, rassembler des entreprises au savoir-faire dans ce domaine pourrait s'accompagner d'un incubateur d'économie circulaire.
5. Cette opération peut être opportunément l'occasion de la mise en place d'un « facilitateur » en matière de recyclage, concernant les matériaux du bâtiment.
6. La « Maison du projet » de la Bourgogne est une belle opportunité de visualiser les enjeux de l'économie circulaire dans la construction. Après la disparition prévue de l'immeuble où elle se trouve, elle devrait s'abriter dans tous les lieux possibles pour perdurer, et jouer son rôle pédagogique.
7. L'école, enjeu incontournable du futur, peut être associée à cet éveil des consciences. C'est déjà prévu pour Châteaubriant, au cœur de la rénovation de la Bourgogne, où les élèves suivront les étapes du chantier. Il serait intéressant que d'autres écoles tourquennoises bénéficient de cette démarche.
8. Toujours dans l'importance d'informer et d'éveiller aux enjeux de l'économie circulaire, et pour commencer par la notion de déchets évitables, il y a une synergie à impulser avec les écoles, les associations, en inter-génération, pour créer des panneaux pédagogiques, qui rappellent les enjeux et les pratiques simples qui permettront d'avancer dans la conscience pratique et collective.
9. Il y a opportunité à favoriser les échanges d'initiatives et de bonnes pratiques qui relierait les « jardins partagés », les jardins familiaux (nombreux et fédérés à Tourcoing), la société d'horticulture et les habitants dans l'esprit de l'économie circulaire.
10. Dans le même esprit il est important d'accompagner toutes les initiatives associatives concernant la « mobilité douce », la promotion de modes de déplacement partagés. Exemples : le « pédibus » avec les parents d'élèves autour des écoles, les actions de l'association « Droit au vélo »...

SOURCES

Ouvrages

- Le Moigne Rémy, *L'économie circulaire : stratégie pour un monde durable*, 2^{ème} ed., Malakoff : Dunod, 2018.

Communiqués de presse et rapports des collectivités

- CD2E, Communiqué de presse, 12 avril 2018.
Disponible sur :
<http://www.cd2e.com/sites/default/files/international/interreg/CP-partenaires-euro-LilleCircE-avril2018.pdf>
- Métropole Européenne de Lille, Etude d'impact : site de la Lainière, avril 2013.
Disponible sur :
http://www.lillemetropole.fr/files/live/sites/lmceu/files/docs/ENQUETES-PUBLIQUES/LA-LAINIERE/ROUBAIX-WATTRELOS_Etude-impact-Lainiere_aout2013.pdf
- Métropole Européenne de Lille, Charte des Parcs d'Activités du 21^{ème} siècle, 21 novembre 2013.
Disponible sur :
http://www.lillemetropole.fr/files/live/sites/lmceu/files/docs/ECONOMIE/Charte-des-parcs-activites-21e-siecle_2013.pdf
- Métropole Européenne de Lille, Rapport de présentation 2015, « Projet de reconversion des sites de la Lainière, Pennel & Flipo, et du Peignage Amédée ». Disponible sur :
<http://www.lillemetropole.fr/files/live/sites/lmceu/files/docs/DIALOGUE-CITOYEN/2015%20-%20Enq%20Publ%20Rap%20Present/Rapport%20Rbx%20Wat%20Lainiere.pdf>
- Métropole Européenne de Lille, Communiqué de presse, 9 février 2018.
Disponible sur :
<http://www.lillemetropole.fr/files/live/sites/lmceu/files/images/ACTUALITES/ECONOMIE%20%26%20RECHERCHE/CP%20MEL%20MakerFaire.pdf>

Sites internet

- Site de la mairie de Roubaix : <http://www.ville-roubaix.fr/pratique/amenagement-urbanisme/maison-du-projet-tout-pile.html>.
- Site de la maison du projet de la Lainière : <https://semvr.fr/projet/maison-du-projet-de-la-lainiere/>
- Site de la ville de Tourcoing : <https://www.tourcoing.fr/>
- Site du CD2E : <http://www.cd2e.com/>
- Site de SOLiHA : <https://www.soliha.fr/>
- Site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

Sommaire

ANNEXE 1 : LA DEFINITION DU DEVELOPPEMENT DURABLE SELON LE RAPPORT BRUNDTLAND.....P2

ANNEXE 2 : L'EMPREINTE ECOLOGIQUE ET LE JOUR DE DEPASSEMENT.....P2

ANNEXE 3 : TABLEAU DE L'ADEME/LES PILIERS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....P4

ANNEXE 4 : MODELE D'ECONOMIE CIRCULAIRE SELON LA SNTEDD 2015/2020.....P5

ANNEXE 5 : LIBOURNE, TERRITOIRE ZZ : ZERO DECHET, ZERO GASPILLAGE.....P5/6

ANNEXE 6 : LE SITE DE LA LAINIERE.....P7/8

ANNEXE 7 : LA DEMARCHE « ZERO DECHET » A ROUBAIX.....P9

Annexe 1.

La définition du développement durable selon le rapport Brundtland

Cette démarche s'inscrit dans la lignée du rapport Brundtland, publié en 1987, qui consacre l'expression de développement durable, comme un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Annexe 2

L'empreinte écologique et le jour de dépassement

Aujourd'hui, nous sommes en surexploitation des ressources terrestres : nos prélèvements dépassent la bio-capacité de la Terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables et à absorber les déchets. L'empreinte écologique mesure ce rapport entre consommation et bio-capacité : en 2017, WWF France estime qu'il faut 1,7 planètes pour couvrir la consommation de l'humanité. On parle aussi du « jour du dépassement » : cela correspond à la date de l'année civile où l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de régénérer en un an. Passée cette date, calculée par l'ONG américaine Global Footprint Network, l'humanité puiserait donc de manière irréversible dans les réserves naturelles de la Terre (ressources non renouvelables à l'échelle de temps humaine). En 2017, Global Footprint Network a estimé cette date au 2 août.

Annexe 3.

Tableau de l'ADEME : les piliers de l'économie circulaire

Pilier de l'économie circulaire	Indicateur	Tendance	Année	Valeur France	Valeur UE-28
Extraction/exploitation et achats durables	❶ Consommation intérieure de matières par habitant	↘ - 18 % entre 2004 et 2014	2014	11,7 t/habitant	13 t/habitant
	❷ Productivité matières	↗ + 8 % entre 2010 et 2014	2014	2,77 €/kg	2,0 €/kg
Éco-conception (produits et procédés)	❸ Titulaires d'écolabels	↗ + 7 % titulaires entre 2012 et 2014	2015	228 titulaires pour 486 licences (critères circulaires)	1 875 licences en Europe (critères circulaires ou non). France 1 ^{ère} du classement.
Écologie industrielle et territoriale	❹ Nombre de projets Écologie industrielle territoriale	↗ Doublement du nombre de démarches en 2010 et 2015	2015	70 démarches	Pas de donnée UE
Économie de la fonctionnalité	❺ Fréquence du covoiturage	↗	2016	30 % des français ont déjà pratiqué le covoiturage	25 % des européens considèrent le covoiturage comme une solution aux problèmes de transport en milieu urbain.
Consommation responsable	❻ Quantités gaspillées	↔ Stabilité sur 10 ans	2016	150 kg/an/habitant	173 kg/an/habitant
Allongement de la durée d'usage	❼ Dépenses des ménages consacrées à l'entretien et à la réparation	↘ - 9 % entre 1999 et 2015	2015	530 €/hab	Pas de donnée UE
Recyclage (matière et organique)	❶ Évolution des tonnages de déchets mis en décharge	↘ - 21 % entre 2008 et 2014	2014	26 % des déchets municipaux partent en stockage	26 % des déchets municipaux partent en stockage
	❷ Incorporation des matières premières de recyclage	↗ augmentation de 6 points du taux d'incorporation des papiers-cartons entre 2010 et 2014 ↔ stabilité pour les plastiques ↗ augmentation de 3 points de l'indicateur de circularité des matières entre 2008 et 2014	2014	66 % pour les papiers cartons recyclés 6,5 % pour les plastiques recyclés 18 % du besoin en matières de l'économie est couvert par des matériaux valorisés	51 % pour les papiers cartons recyclés en 2012 11 % pour les plastiques recyclés 10 % du besoin en matière de l'économie européenne est couvert par des matériaux valorisés
L'ensemble des 7 piliers	❸ Emplois de l'économie circulaire	↗ + 11 % entre 2008 et 2013	2013	545 000 emplois au cœur de l'économie circulaire	3,4 millions d'emplois en 2012 dans les activités de réparation, réutilisation, déchets, recyclage et location

Annexe 4.

Le modèle d'économie circulaire selon la SNTEDD 2015-2020

Dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020, il est précisé que « ce nouveau modèle d'économie circulaire, sobre en carbone et en ressources naturelles peut se définir comme un système économique de production, d'échange et de consommation conçu et organisé pour minimiser les prélèvements nets de ressources (énergies fossiles, matières premières, eau, foncier, milieux) et les émissions polluantes, sources d'impacts environnementaux et sanitaires négatifs, tant locaux que globaux».

Annexe 5.

Libourne, territoire ZZ : Zéro Déchet, Zéro Gaspillage.

Engagé dans un programme « Zéro Déchet, Zéro Gaspi », le Smicval, Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde, se mobilise pour réduire les déchets produits. Ce programme concerne les collectivités, les citoyens, les entreprises et les associations du territoire. Le Smicval est à l'initiative de plusieurs événements autour du zéro déchet, mais communique également des conseils sur son site internet et au niveau local.

Au niveau de la production de déchets, le programme invite à éviter le gaspillage alimentaire en achetant les quantités nécessaires et en cuisinant les restes ; à acheter des produits à longue durée de vie, ou encore d'occasion ; et à revendre ou donner les objets dont on ne se sert plus, notamment par des systèmes de location, de prêt, de partage ou encore de consigne.

Quant au tri, il est conseillé d'avoir recours au compost, au tri des emballages et des papiers, et de rapporter dans des bornes ou en Pôle Recyclage (déchèterie) les textiles, appareils électroniques, piles, meubles etc.

L'engagement du Smicval est également de maximiser le réemploi. Il s'agit alors de mobiliser et de convaincre largement les habitants de son territoire. Pour se faire, le Smicval organise le Festival ZZ à Libourne : pendant 3 jours, les citoyens peuvent participer à des rencontres, des échanges, des ateliers et des démonstrations autour des solutions du Zéro Déchet. C'est un événement mobilisateur, ludique, convivial et gratuit qui permet à tous de s'approprier de nouveaux gestes pour réduire les déchets au quotidien. Le grand public et les acteurs du territoire peuvent alors échanger autour des enjeux liés aux déchets et à l'économie circulaire. Les collectivités sont partenaires de cet événement, mais les entrepreneurs néo-aquitains le sont également. Ils participent alors à la fondation d'une économie plus circulaire, reposant dans une moindre mesure sur la consommation de ressources naturelles. Les entrepreneurs échangent alors avec le public sur leur modèle, et comment réduire les déchets dans le futur.

Le Smicval s'engage aussi en donnant des conseils pour limiter ses déchets de jardin par exemple, ou encore sur la transformation des vieux objets. De plus, il organise la Semaine nationale du Compostage de Proximité. Lors de cette période, il s'agit alors de créer de la mobilisation autour des pratiques de compostage : par la sensibilisation, et par le lancement d'un projet de compostage collectif, toujours dans l'idée de réduire la quantité de déchets produits. Les citoyens peuvent être formés au compostage et repartir avec un composteur gratuit.

Sur leur site internet, les citoyens de la région de Libourne peuvent s'inscrire pour relever le défi du zéro déchet. Des challenges sont alors proposés par email, et il est possible de partager ses astuces sur leur page Facebook.

Le Smicval travaille avec des acteurs tels que Les ateliers de 2 mains, une recyclerie associative installée sur le territoire, composée de 45 adhérents, qui récupère des objets apportés par les usagers ou ceux déposés à la déchèterie de St Denis de Pile, une commune de la région. Cette recyclerie comporte une boutique et un atelier pour bricoler une seconde vie aux objets récupérés.

Annexe 6.

Le site de La Lainière

Ce site important de l'industrie textile créé en 1911, a fermé définitivement en janvier 2000. La Lainière a souffert de l'effondrement du secteur laine dans les années 1980. La MEL voit alors la zone comme ayant un fort potentiel de développement, et pouvant participer à l'attractivité économique. Il s'agit de redonner une nouvelle identité à ce secteur, tout en produisant de la qualité urbaine et environnementale. C'est l'objectif visé par la Charte des Parcs d'Activités du 21^{ème} siècle : valoriser le territoire métropolitain disponible et renforcer son attractivité économique dans un contexte concurrentiel tout en promouvant un aménagement économique durable.

Ainsi, les trois enjeux principaux de la réhabilitation de la Lainière sont les suivants :

- La création d'emplois,
- Une dynamique positive au solde migratoire négatif de Roubaix et Wattrelos,
- La valorisation du cadre de vie dans la zone avec attention particulière sur la mobilité et l'accessibilité des quartiers environnants, axée alors sur l'importance de la qualité de l'espace public et de son environnement.

Le projet de réhabilitation du site de la Lainière s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire sur la friche urbaine. Il consiste en effet à se réapproprier ces lieux, non-utilisés du fait du déclin de l'industrie textile, pour laisser place à une vitrine de l'économie circulaire.

La maison du projet de la Lainière, qui témoigne du passé textile du site, est quant à elle construite en Cradle to Cradle (C2C), en écoconception, c'est-à-dire qu'elle respecte les principes de l'économie circulaire : une optimisation de l'utilisation des ressources et une diminution de l'impact environnemental tout en développant le bien-être des individus (ADEME).

Elle fonctionne selon les principes suivants :

- Elle a un impact positif : tout produit doit pouvoir être réutilisé, sous sa forme actuelle ou sous sa forme originelle. Il y a alors une élimination du concept de déchet, tout déchet est nutriment. (Exemple : le compost)
- Énergies renouvelables : panneaux photovoltaïques, thermiques, éoliennes, géothermie...
- Diversité et mutabilité : les objets du C2C doivent s'adapter aux évolutions (ex : parking transformable en logements, recyclage de bâtiments industriels en lieux culturels, bureaux...)
- Exemple : les fondations du bâtiment reposent sur des pieux métalliques, il suffit de retirer les pieux pour pouvoir les recycler.

La structure offre des salles de réunion (dont certaines gonflables) pour les futurs chantiers du site, mais aussi des expositions. Elle est largement ouverte au public et aux associations. Elle propose des ateliers de customisation des anciens meubles de l'usine La Lainière et une véritable réflexion sur la mise en valeur des vestiges du passé textile du site : la circularité est alors mise à l'agenda avec ce lieu.

Dans la logique de l'économie circulaire, la déconstruction « intelligente » des bâtiments est opérée. Il s'agit alors d'éviter la démolition, et de privilégier le réaménagement sur de bases saines, avec des fondations et des murs solides. Un travail méthodologique sur l'ensemble des matériaux et une étude du sol sont alors à faire en amont. La déconstruction « intelligente » du bâtiment repose sur le processus de renouvellement et de recyclage des matériaux. Les filières qui se chargent de cela doivent observer les échantillonnages pour vérifier leur état de conservation et déterminer la bonne utilisation future : des tests sont effectués pour vérifier leur degré d'usure, comparativement aux éléments originels, à partir de fiches techniques. Il y a notamment, dans ce processus, une attention particulière portée au béton. Les éléments sont broyés après leur transformation, et réduits en tailles variables selon l'usage souhaité.

Annexe 7.

La démarche « zéro déchet » à Roubaix

Cette démarche collective du « zéro déchet » à Roubaix s'appuie sur l'ensemble des acteurs : les entreprises, les commerces, les écoles et les citoyens. Au niveau des familles, l'expérience démarrée en 2015 comptait 100 foyers, et en 2018, 400 foyers ont rejoint la démarche, avec une réduction de 50 % de leurs déchets. Les familles sont alors accompagnées, notamment par des ateliers de formation, des événements à ce sujet, ou encore la mise en exergue d'un couple d'ambassadeurs de la cause. Cela a un impact sur le budget de ces familles, qui font 250 euros d'économie par an, du fait d'achats raisonnés et en vrac, ou encore en fabriquant eux-mêmes leurs produits d'entretien.

Dans les écoles, des actions sont également mises en place : les repas non terminés à la cantine sont pesés, et une sensibilisation sur le gaspillage et le tri des déchets est dispensée. Ce programme concerne 50 écoles.

Dans la ville, des composteurs Bi-Box fonctionnent 24h/24 sur l'ensemble des quartiers.

De plus, les commerçants sont mobilisés, dans le cadre d'une vente de denrées et de produits en vrac, ainsi que par la création d'un label d'économie pour 50 magasins. En 2018, l'objectif à atteindre est de 100 enseignes roubaisiennes favorisant les achats responsables. Les entreprises sont aidées par la ville et sensibilisées à l'économie circulaire. Trente projets autour du zéro déchet ont été lancés à Roubaix et dans sa périphérie..

La mise future à disposition d'une maison de l'économie circulaire est également discutée. L'ancien Couvent des Clarisses devrait porter dans ses murs cette réalisation. Il pourrait accueillir les associations et les acteurs de ce thème, la place d'un club d'entrepreneurs dans cette logique constituerait ainsi un symbole. L'édification permet d'aborder la question de l'éducation à l'économie circulaire. Les citoyens peuvent être informés par le regroupement des associations sur un même lieu.